



Collège Louis-Riel

Baccalauréat International

NATURE DU PROGRAMME

CRÉATIVITÉ, ACTIVITÉ, SERVICE
(CAS)

La déclaration de mission de l'IBO

L'Organisation du Baccalauréat International (IBO) a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

À cette fin, l'IBO collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses.

Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai.

Le profil de l'apprenant du BI

Tous les programmes de l'IBO ont pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers la planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.

Les apprenants du BI s'efforcent d'être :

Des investigateurs Ils développent leur curiosité naturelle. Ils acquièrent les compétences nécessaires à la conduite d'investigations et de recherches et font preuve d'autonomie dans leur apprentissage. Ils ont vraiment envie d'apprendre et ce plaisir d'apprendre les accompagnera tout au long de leur vie.

Informés et instruits Ils explorent des concepts, des idées et des problèmes qui sont d'importance à l'échelle locale et mondiale. Ce faisant, ils acquièrent des connaissances approfondies et développent une bonne compréhension dans un éventail de disciplines vaste et équilibré.

Des penseurs Ils s'exercent à appliquer leurs capacités de réflexion de façon critique et créative, afin d'identifier et d'aborder des problèmes complexes et de prendre des décisions réfléchies et éthiques.

Des communicateurs Ils comprennent et expriment des idées et des connaissances avec assurance et créativité dans plus d'une langue ou d'un langage et en utilisant une variété de modes de communication. Ils collaborent efficacement et volontairement avec les autres.

Intègres Ils adhèrent à des principes d'intégrité et d'honnêteté, et possèdent un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité de chaque individu, des groupes et des communautés. Ils sont responsables de leurs actes et de leurs conséquences.

Ouverts d'esprit Ils comprennent et apprécient leurs propres cultures, racines et vécus, mais n'en sont pas moins réceptifs aux points de vue, valeurs et traditions d'autres individus et communautés. Ils ont l'habitude de rechercher et d'évaluer un éventail de points de vue et sont disposés à en tirer des enrichissements.

Altruistes Ils font preuve d'empathie, de compassion et de respect envers les besoins et sentiments des autres. Ils accordent une grande importance au service et ils œuvrent concrètement à l'amélioration de l'existence d'autrui et de l'état de l'environnement.

Audacieux Ils abordent situations inhabituelles et incertitudes avec courage et discernement et ils ont l'indépendance d'esprit nécessaire pour explorer de nouveaux rôles, idées et stratégies. Ils sont courageux et savent défendre leurs convictions avec éloquence.

Équilibrés Ils comprennent l'importance d'un bon équilibre intellectuel, physique et affectif dans l'atteinte de leur bien-être personnel et de celui des autres.

Réfléchis Ils opèrent un retour sur eux-mêmes et examinent de façon critique leur propre apprentissage et leurs expériences. Ils sont capables d'évaluer et de comprendre leurs points forts et leurs limites afin d'appuyer leur apprentissage et leur développement personnel.

© Organisation du Baccalauréat International 2006

Nature du programme créativité, activité, service

« [...] si vous croyez en quelque chose, ne vous contentez pas de penser, de parler ou d'écrire. Agissez ! »

(Peterson 2003)

Le programme créativité, activité, service (CAS) occupe une place centrale au sein du Programme du diplôme de l'IB. Il constitue en effet l'un des trois éléments essentiels du cursus des élèves. Il les fait participer à un éventail d'activités qu'ils mènent parallèlement à leurs études tout au long du Programme du diplôme. Les trois composantes du programme CAS sont souvent liées à des activités spécifiques et peuvent être caractérisées comme suit.

Créativité : disciplines artistiques et autres activités faisant appel à la pensée créatrice.

Activité : effort physique contribuant à maintenir une bonne hygiène de vie et effectuant le travail scolaire exigé dans les autres disciplines du programme du diplôme.

Service : non rémunéré et volontaire, il s'agit d'un échange bénéfique pour l'élève du point de vue de l'apprentissage. Les droits, la dignité et l'autonomie de toutes les personnes impliquées sont respectés.

Le programme CAS contribue positivement au développement personnel et social des élèves par le biais de l'apprentissage expérientiel. Il représente également une contrepartie intéressante aux pressions scolaires auxquelles les élèves doivent faire face dans le reste du programme du diplôme. Un bon programme CAS doit être à la fois stimulant et appréciable, et permettre un voyage personnel vers la découverte de soi. Si chaque élève commence son voyage avec un point de départ différent, et donc avec des objectifs et des besoins différents, les activités CAS n'en restent pas moins des expériences marquantes et déterminantes pour bon nombre d'entre eux.

Pour que les élèves puissent se développer, le programme CAS doit :

- être composé d'activités concrètes qui ont un but précis et des résultats significatifs ;
- leur proposer un défi personnel - les tâches doivent inciter les élèves à repousser leurs limites et être réalisables ;
- requérir un suivi attentif (par exemple, planification, examen des progrès, rapport) ;
- requérir qu'ils réfléchissent aux résultats obtenus et à ce qu'ils ont appris.

Toutes les activités CAS proposées doivent répondre à ces quatre critères. Il est également essentiel qu'elles soient différentes du travail effectué dans d'autres parties du programme du diplôme.

La concomitance des apprentissages est importante dans le Programme du diplôme. Par conséquent, les activités CAS doivent être régulières et durer le plus longtemps possible (au moins 18 mois).

Pour obtenir le diplôme de l'IB, chaque élève doit notamment achever avec succès le programme CAS. Ce dernier n'est pas évalué de manière officielle, mais l'élève doit documenter ses activités et fournir des preuves montrant qu'il a atteint les huit objectifs d'apprentissage. Le programme CAS de chaque établissement est régulièrement contrôlé par le bureau régional dont il dépend.

Objectifs globaux

Dans le Programme du diplôme, le programme CAS est propice au développement d'un grand nombre de qualités décrites dans le profil de l'apprenant de l'IB. Pour cette raison, les objectifs globaux du programme CAS ont été formulés de façon à mettre en évidence leurs liens avec le profil de l'apprenant de l'IB.

Le programme CAS a pour but de former des élèves :

- penseurs et réfléchis - ils comprennent leurs points forts et leurs limites, se fixent des objectifs et élaborent des stratégies pour progresser ;
- disposés à accepter de nouveaux défis et de nouveaux rôles ;
- conscients d'être des membres d'une communauté et d'avoir des responsabilités vis-à-vis de leurs pairs et de l'environnement ;
- participant activement à des projets collectifs inscrits dans la durée ;
- équilibrés - ils apprécient un éventail d'activités impliquant une expérience intellectuelle, physique, créative et émotionnelle, et y trouvent un sens.

Objectifs d'apprentissage

Les objectifs d'apprentissage sont différents des objectifs d'évaluation, car ils ne sont pas notés en fonction d'une échelle de points. Pour établir si l'élève a satisfait ou non aux exigences du programme CAS, l'établissement doit simplement déterminer si les objectifs d'apprentissage ont été atteints.

À l'issue du programme CAS et suite à la réflexion des élèves, des preuves doivent attester qu'ils ont :

- **pris davantage conscience de leurs points forts et des domaines dans lesquels ils doivent progresser** - ils sont capables de se considérer comme des personnes ayant des compétences et aptitudes diverses, certaines plus développées que d'autres, et comprennent qu'ils peuvent choisir la façon dont ils souhaitent avancer ;
- **relevé de nouveaux défis** - il peut s'agir d'une activité nouvelle ou du prolongement d'une activité existante ;
- **planifié et initié des activités** - la planification et la prise d'initiatives se feront souvent en collaboration avec d'autres personnes. Elles peuvent être démontrées à l'occasion d'activités entreprises dans le cadre de projets plus importants (par exemple, activités continues organisées par l'établissement dans la communauté locale) et d'activités de petite envergure initiées par les élèves ;
- **travaillé en collaboration avec d'autres personnes** - la collaboration peut être démontrée au cours de nombreuses activités différentes (par exemple, en pratiquant un sport d'équipe, en jouant dans un groupe de musique ou en aidant dans une école maternelle). Les élèves doivent participer au minimum à un projet faisant appel à une collaboration et intégrant au moins deux des trois composantes du programme CAS ;

- **fait preuve de persévérance et d'un engagement vis-à-vis des activités entreprises** - cela implique au moins une participation régulière et l'acceptation d'une partie des responsabilités en ce qui concerne la résolution des problèmes qui surviennent au cours des activités ;
- **abordé des questions d'importance mondiale** - les élèves peuvent participer à des projets internationaux, mais il existe de nombreuses questions mondiales qui peuvent nécessiter une activité à l'échelle locale ou nationale (par exemple, les préoccupations environnementales, l'aide aux personnes âgées) ;
- **réfléchi aux implications éthiques de leurs activités** - presque toutes les activités CAS requièrent de prendre des décisions éthiques (par exemple, sur le terrain de sport, dans les compositions musicales, dans les relations avec les autres personnes participant aux activités « service »). Les preuves de la réflexion des élèves sur les questions éthiques peuvent prendre plusieurs formes, notamment celle de textes rédigés dans leur journal et de conversations avec les conseillers CAS ;
- **développé de nouvelles compétences** - comme pour les nouveaux défis, l'élève doit montrer de nouvelles compétences au cours d'activités jamais réalisées auparavant ou une expertise accrue dans un domaine de compétence déterminé.

Pour satisfaire aux exigences du programme CAS, un élève doit atteindre ces huit objectifs d'apprentissage. Certains objectifs peuvent être atteints plusieurs fois au cours de diverses activités, mais **des preuves** de l'atteinte de chacun d'entre eux suffisent pour satisfaire aux exigences du programme CAS.

L'accent mis sur les objectifs d'apprentissage illustre le fait que ce qui compte le plus, c'est la qualité des activités CAS (leur contribution au développement de l'élève). Un total d'environ 150 heures réparties de manière équilibrée entre la créativité, l'activité et le service.

Responsabilités de l'élève

Il est indiqué dans le document *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes* que les élèves doivent avoir la possibilité de choisir leurs propres activités CAS et d'entreprendre des activités dans un contexte local ou international, selon le cas. Cela signifie que, dans la mesure du possible, chaque élève doit mener un programme CAS qui lui est propre. Avec l'aide de leurs mentors/conseillers, les élèves doivent choisir leurs propres activités et en initier de nouvelles, le cas échéant.

Les élèves **doivent** :

- faire eux-mêmes un bilan de départ au début du programme CAS et se fixer des objectifs personnels concernant ce qu'ils espèrent réaliser au moyen de ce programme ;
- planifier, agir et réfléchir (planifier des activités, les mener à bien et réfléchir à ce qu'ils ont appris) ;
- entreprendre au moins un bilan à mi-parcours et un bilan final avec leur conseiller CAS ;
- prendre part à diverses activités, dont au moins un projet (certaines de ces activités doivent avoir été initiées par les élèves eux-mêmes) ;
- consigner leurs activités et leurs réalisations, et notamment dresser la liste des principales activités entreprises ;
- fournir des preuves montrant qu'ils ont atteint les huit objectifs d'apprentissage du programme CAS.

Évaluation

L'aspect le plus important de l'évaluation est l'autoévaluation réalisée par l'élève.

L'établissement doit fournir aux élèves des commentaires constructifs sur leurs progrès et leur donner des conseils pour leurs futures activités. Il revient également à l'établissement de décider si les élèves ont satisfait aux exigences du programme CAS et d'informer le bureau régional de l'IB de cette décision. Il n'existe pas d'autre évaluation de la réussite des élèves dans le cadre du programme CAS.

Les bureaux régionaux de l'IB contrôlent systématiquement les programmes CAS des établissements et leur fournissent un retour d'information.

Réflexion, consignation et compte rendu

Il est nécessaire de développer les capacités de réflexion des élèves. Il ne faut pas partir du principe que la réflexion se fait naturellement. Tout comme la réflexion du critique littéraire ou du critique d'art se développe avec le temps et l'expérience, de même la réflexion qu'il convient de mener au cours du programme CAS requiert de la pratique et une orientation.

Les principes de base sont simples. Pour toute activité entreprise, l'élève doit se poser les questions suivantes.

- Qu'avais-je prévu de faire ?
- Qu'ai-je fait ?
- Quels ont été les résultats pour moi, les membres de l'équipe avec qui j'ai travaillé et les autres ?

La difficulté réside dans la complexité des réponses possibles.

Les différents types de réflexion

Chaque personne possède sa propre façon de réfléchir. La réflexion peut être :

- publique ou privée ;
- individuelle ou partagée ;
- objective ou subjective.

Par exemple, lors d'un projet CAS réalisé en groupe, les étapes de la planification sont dans une large mesure publiques, donc la réflexion sur ces étapes est en grande partie publique, partagée et objective. On précise « en grande partie », car les élèves peuvent avoir leurs points de vue personnels sur le caractère satisfaisant du processus (chaque élève commence et termine l'activité avec une expérience personnelle différente de celle des autres).

Il est probable que l'exécution du projet soit à la fois publique et privée, individuelle et partagée, objective et subjective.

Il en va de même pour les résultats d'un projet ou de toute autre activité : la signification d'une activité pour une équipe et pour chaque participant peut aller plus loin que les limites et les succès évalués objectivement.

Pour certains types de réflexion (par exemple, privée, individuelle, subjective) et certains élèves, l'écriture constitue le meilleur outil. Toutefois, pour nombre d'autres élèves, la rédaction d'un texte réflexif ne va pas forcément de soi. Dans une certaine mesure, elle peut être donnée en exemple lors de discussions orales sur des sujets plus publics et moins sensibles, soit en tant que fin en soi ou en tant que prélude à l'écriture.

Mais l'écriture n'est en aucun cas le seul aboutissement possible de la réflexion. Les élèves peuvent présenter leurs activités oralement à leurs camarades, à leurs parents ou à d'autres personnes. Ils peuvent créer des albums de coupures, des dissertations illustrées de photos, des vidéos/DVD ou des blogues. Ils peuvent également tenir un journal ou constituer divers dossiers. Parfois, ils peuvent tout simplement réfléchir en privé : quelques-unes des leçons les plus importantes qu'ils tireront de leur expérience seront très personnelles et les élèves devraient pouvoir les garder pour eux-mêmes.

Développement de la réflexion

Les élèves qui apprennent par l'expérience et s'interrogent vont au-delà des trois questions mentionnées précédemment. Le cas échéant, ils pourront considérer les éléments ci-après, qui peuvent les concerner eux-mêmes ou d'autres personnes, à chaque étape d'une activité (avant, pendant et après) :

- ce qu'ils ont ressenti ;
- ce qu'ils ont perçu ;
- ce qu'ils ont pensé de l'activité ;
- ce que l'activité a signifié pour eux ;
- la valeur de l'activité ;
- ce que cette activité leur a appris et la façon dont ces acquis (par exemple, une perspective différente) pourront servir sur un plan plus large.

Diverses sources proposent des techniques pour développer la réflexion, certaines convenant mieux au programme CAS que d'autres. De nombreuses idées utiles sont notamment proposées dans les ouvrages de Reed et Koliba et de Berger Kaye cités en annexe.

Consignation et compte rendu

Les élèves doivent documenter leurs activités CAS, et notamment leurs réflexions sur leurs expériences. Comme nous l'avons déjà indiqué, cette documentation peut prendre diverses formes (par exemple, des blogues, des présentations illustrées, des vidéos et des notes). La quantité de documents produits doit être proportionnelle à l'importance de l'activité pour l'élève. Bien qu'il soit important de l'encourager à commencer très tôt la rédaction de son journal CAS, il est inutile de rédiger de longs comptes rendus sur des expériences assez routinières.

Les consignations et comptes rendus les plus pertinents sont souvent ceux réalisés avec un objectif concret, devant un public réel (par exemple, lorsque les élèves informent d'autres élèves, les parents ou la communauté de ce qui a été planifié ou réalisé).

Le conseiller CAS doit s'entretenir avec l'élève chaque fois que cela est nécessaire (au moins deux fois au cours de la première année et une fois pendant la deuxième année) pour discuter de ses progrès et lui fournir des encouragements et des conseils appropriés. Ces entretiens doivent être succinctement consignés sur un formulaire de progression. Tout problème, surtout si cela concerne la capacité de l'élève à satisfaire aux exigences du programme CAS, doit être noté et des mesures appropriées doivent être prises le plus tôt possible.

L'établissement indiquera par écrit pour chaque élève si ce dernier a ou non terminé son programme CAS de manière satisfaisante, en fournissant des preuves pour chacun des objectifs d'apprentissage. Sa décision sera communiquée au bureau régional, selon les consignes données dans le *Manuel de procédures du Programme du diplôme*.

Lorsque l'établissement doit envoyer un échantillonnage de dossiers CAS au bureau régional dans le cadre du processus de contrôle régulier du programme CAS, chaque dossier doit comprendre :

- le formulaire de progression (voir le modèle A proposé en annexe) ;
- le formulaire d'achèvement du programme CAS (voir le modèle B proposé en annexe) ;
- 10 pages maximum tirées de la documentation réunie par l'élève au cours du projet. Cet échantillon de pages peut, par exemple, comprendre des photocopies des pages du journal de l'élève ou des impressions des pages de son blogue, et doit inclure une liste des principales activités entreprises, ainsi que des preuves de sa planification et de sa réflexion. Le lecteur doit pouvoir déterminer (pour une ou plusieurs activités) ce qui s'est passé. Pourquoi cela s'est-il passé, comment cela s'est-il passé, quelle était la valeur de l'activité et ce que l'élève a appris ?

Envergure et diversité des activités

Tous les élèves doivent prendre part à des activités CAS qu'ils ont mises en oeuvre. D'autres activités CAS peuvent être initiées par l'établissement.

Les activités ont des durées différentes et impliquent les élèves à des degrés divers, mais elles ne doivent jamais être banales. Certains établissements ont des liens avec des organisations locales qui offrent d'année en année des occasions stimulantes de prendre part à des activités « service » pouvant également comprendre des éléments de créativité et/ou d'activité. D'autres entreprennent des activités ponctuelles de grande envergure pouvant requérir une planification considérable et une collecte de fonds (par exemple, des expéditions ou des projets de construction).

Projets, thèmes, concepts

Les élèves doivent prendre part à au moins un projet de longue durée réalisé en équipe et intégrant au minimum deux des éléments « créativité », « activité » et « service ». Lorsqu'elles sont de grande envergure, les activités de ce genre peuvent fournir aux élèves d'excellentes occasions d'aborder des « questions d'importance mondiale ». De temps à autre, l'IB identifie de grands thèmes correspondant à sa déclaration de mission, que les établissements sont invités à soutenir (« Notre humanité : une réalité partagée » est le premier de ces thèmes centraux). Ils peuvent fournir un contexte qui permettra aux élèves de replacer davantage leur réflexion sur un plan plus général, toujours en suivant la maxime « penser mondialement et agir localement ».

Formulaire d'un projet/d'une activité CAS

Nom de l'élève : _____

Nom du projet : _____

Quel(s) objectif(s) d'apprentissage est visé par ce projet/cette activité :

Brève description du projet :

Cette activité / ce projet sera réalisée selon l'horaire suivant (soyez spécifiques au sujet des dates et des heures où vous allez travailler ce projet / cette activité) :

Quelles sont les preuves que l'objectif d'apprentissage du CAS a été atteint :

Superviseur du projet / de l'activité : _____

Numéro de téléphone ou courriel : _____

Formulaire de progression du programme CAS

Nom de l'élève : _____

Nom du conseiller CAS: _____

Événement	Date	Signature	Commentaires (exemples)
L'élève a présenté un plan d'activités CAS acceptable.			
1 ^{er} entretien entre le conseiller CAS et l'élève.			
2 ^e entretien entre le conseiller CAS et l'élève.			
L'élève a soumis un travail montrant sa réflexion.			
3 ^e entretien entre le conseiller CAS et l'élève.			
L'élève a soumis une réflexion finale.			

Formulaire de complétion des réflexions pour CAS

Nom de l'élève : _____

Nom du conseiller CAS : _____

Objectifs d'apprentissage	Réussi	Preuves de réussite
Pris davantage conscience de leurs points forts et des domaines dans lesquels ils doivent progresser		
Relevé de nouveaux défis		
Planifié et initié des activités		
Travaillé en collaboration avec d'autres personnes		
Fait preuve de persévérance et d'un engagement vis-à-vis des activités entreprises		
Abordé des questions d'importance mondiale		
Réfléchi aux implications éthiques de leurs activités		
Développé de nouvelles compétences		

Signature du coordonnateur de CAS : _____

Signature du coordonnateur du BI : _____